

PROCES-VERBAL
Séance du jeudi 9 décembre 2021
19h30 – 21h00

Présents :	M. Philippe Somsky	Président
	Mme Sandra Cibert Prod'hom	Représentante scolaire
	Mme Manon Brodard	Représentante scolaire
	M. Breda Eugenio	Représentant foot
	M. Vincent Odier	
	M. Olivier Simon	Représentant communal
	Mme Catherine Roulet	Représentante communale
	M. Olivier Descloux	Municipal
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire
	Mme Roxane Berger	Parent d'élève et représentante APE
	Mme Delphine Hilty	Parent d'élève
	M. Sebastiano Merzaghi	Parent d'élève

Excusés :	Mme Ariane Devaud	Représentante entreprise
-----------	-------------------	--------------------------

Mme K. Deriaz tient le procès-verbal de séance

L'ordre du jour :

- 1) Approbation de l'OJ
- 2) Approbation du PV du 27 mai 2021
- 3) Tour de table et présentation des préoccupations et attentes de chacun.e
- 4) Communications de la Municipalité
- 5) Transports scolaires
- 6) Communications de la Direction
- 7) Divers et communications individuelles

Ouverture de la séance à 19h30 et M. Philippe Somsky souhaite la bienvenue à tous à la première séance du Conseil d'établissement de la nouvelle législature.

1. Approbation de l'OJ

L'ordre du jour est adopté avec un point ajouté par Mme Berger sur la question des transports scolaires.

2. Approbation du PV du 27 mai 2021

Le PV du 27 mai 2021 est adopté par l'ensemble des participants et n'amène aucune question.

3. Tour de table et présentation des préoccupations et attentes de chacun.e

M. Somsky présente Kelly Deriaz, nouvelle collaboratrice au sein du service jeunesse et loisirs.

Mme Delphine Hilty : maman de trois garçons scolarisés au Mont, souhaite développer la réflexion commencée lors de la dernière législature en lien avec les horaires. De plus, elle a à cœur de monter un projet dans la cour du Mottier tout comme celui qui est en place dans la cour du Rionzi. Dynamiser ce qui existe déjà afin que les enfants aient du plaisir à être dans des endroits dans la cour d'école également en dehors des heures scolaires. Elle cherche également à relayer les préoccupations et demandes des parents au sein du Conseil d'établissement.

M. Olivier Simon : représente la structure de l'EFAJE qui gère les structures pré et parascolaires. Il souhaite échanger entre autre avec M. Wolters mais aussi avec toutes les autres parties autant les politiques, que les parents, que l'école, le parascolaire ou les autres activités qui sont à côté de l'école.

Mme Sandra Cibert Prod'hom : enseignante 9-11^e et doyenne au Mottier. Elle est intéressée par la commission en lien avec les horaires, la collaboration entre les écoles et la commune qui fonctionne assez bien selon elle ainsi qu'écouter les propositions et les envies de chacun-e.

Mme Manon Brodard : enseignante 1-2 P au collège des Martines. Les problématiques liées aux élèves du cycle 1 l'intéressent beaucoup et également les échanges entre la commune et l'école qui fonctionnent très bien. Se comprendre mutuellement est important pour elle.

Mme Catherine Roulet : conseillère communale, ancienne députée et Présidente Insieme Vaud. Le concept 360 lui tient particulièrement à cœur. Elle souhaite que les attentes et besoins des enfants à besoins particuliers et de leurs parents soient pris en compte et que chacun trouve sa place et soit intégré. Elle se rend compte que la mise en place de ce projet implique beaucoup d'organisation mais elle souhaite savoir si ce projet avance au sein de l'établissement.

M. Thierry Wolters : Directeur de l'établissement scolaire du Mont, sa principale préoccupation du moment est liée au COVID. Il a également plein de projets dont deux spécifiques qu'il partage :

- Une avance a été prise sur la question des horaires et de la journée continue. Il est conscient de l'importance d'avoir une réflexion de fond lors de cette nouvelle législature. Adapter les horaires actuels et de les réfléchir avec les contraintes que ça implique, dont faire commencer plus tard les 7-11s.
- Concept 360 : (réponse à une question de Mme Catherine Roulet), il rappelle qu'environ 2% d'élèves ne seront jamais intégrés malheureusement dans le cycle scolaire vaudois. Certains parents doivent comprendre que leur enfant ne pourra pas intégrer le cycle scolaire ordinaire car il y a des handicaps qui sont trop lourds à gérer au quotidien pour l'école. Il relève toutefois que le projet 360 avance, plus d'enseignants spécialisés ont été formés et l'objectif est de travailler sur le socle universel.

Mme Roxane Berger : maman de deux enfants. Présidente de l'association des parents d'élèves de la commune du Mont. Les sujets liés aux transports scolaires, la cantine, la sécurité pour les élèves et le rapport entre les élèves, les parents et l'école l'intéressent vivement. Comment améliorer la vie de l'élève et la communication entre les parents et l'école afin que chacun se comprenne et collabore au mieux.

M. Sebastiano Merzaghi : papa de 3 filles. Il est très content d'être là car c'est la première fois pour lui. En tant que parent, ce qui est important pour lui est de pouvoir contribuer à ce que la scolarité des enfants se passe au mieux autant à l'école qu'en dehors avec des activités différentes et de simplifier la vie autant aux élèves qu'aux parents.

M. Eugenio Breda : papa de 2 enfants. Il représente le FC le Mont pour les enfants. Pas de préoccupation particulière sauf créer une synergie au niveau du sport et de la santé. Participer à des projets de loisirs dont un qui lui tient à cœur, organiser des journées découvertes au niveau du sport.

M. Oliviers Descloux : parent et municipal du patrimoine et de la transition énergétique et numérique. Sa présence est principalement liée aux bâtiments et plus précisément au dimensionnement des locaux. Il souhaite entendre les besoins de chacun afin de proposer les projets les plus adéquats possibles en matière de locaux (emplacement, volume, équipement adéquat). Comment imaginer les interactions entre l'école et les différents projets ou travaux qui auront lieu ces prochains temps, telle que La rénovation du Mottier. L'aspect des forêts l'intéresse vivement aussi, des projets ont été mis en place ou sont en cours (canapé forestier qui est bien utilisé) et il souhaite encourager la bonne collaboration entre la commune et le garde forestier ainsi qu'avec le parc du Jorat avec lequel la commune a des animations pour les écoles. Il souhaite un feedback des écoles afin de savoir si nous continuons dans cette direction-là, sous cette forme. Le rôle des élèves dans la transition énergétique et Les questions d'horaires sont aussi importants pour lui.

M. Philippe Somsy : papa et municipal en charge de l'éducation, de la culture et de l'environnement.

Préoccupations :

- Concept 360 : comment penser à rendre une école encore plus inclusive. Etre à la fois exigeant et ambitieux et à la fois être à l'écoute de l'école et des enseignants dans la faisabilité de l'implémentation de ce concept qui n'est pas sans difficulté. Essayer de ne pas reproduire les erreurs des plans précédents (aspects financiers pour mettre en œuvre le projet) il faut donc trouver la bonne jauge.
- Repenser les horaires des plus grands avec la journée continue. Possibilité de mettre sur pied un groupe de travail.
- Développer des liens sur les idées et thématiques éducation et environnement. Plusieurs projets se sont réalisés et il en reste d'autres qui doivent encore l'être. Mme Roulet rappelle que le Mont a accepté un plan climat et M. Somsy précise que la municipalité doit effectivement encore s'y atteler et que pour l'instant seul le Conseil communal l'a accepté.
- Encourager les membres du Conseil d'établissement à s'engager davantage et il invite chacun-e à proposer des points à l'OJ ou poser des questions, formuler des remarques etc. Il propose des exemples de projets : faire venir la diététicienne de Novae ou présenter l'indicateur Beelong.
- Réfléchir à valoriser et développer la participation des jeunes dans la vie scolaire dans le civisme, la citoyenneté et valoriser l'engagement des enfants dans toutes sortes d'activités parascolaires ou autres (valorisation par l'établissement de certificats par exemple). M. Breda souligne que c'est quelque chose qu'il fait depuis de nombreuses années et que ça porte des fruits (certificats au foot) et M. Somsy salue son engagement.

4. Communications de la Municipalité

M. Somsy donne quelques chiffres sur la rentrée scolaire au niveau communal. En général, il y a une forte augmentation dans tous les secteurs, dont beaucoup d'enfants inscrits au catalogue d'activités proposé par le SEJL.

1^{er} semestre :

Réfectoire : 275 inscrits

Yolo : forte augmentation de la fréquentation

Transport scolaire Carpostal : 312 inscrits

M. Somsky amène le sujet du **service dentaire scolaire** : auparavant il y avait une caravane dentaire et depuis cette année scolaire, nous avons totalement pris notre autonomie en travaillant avec des dentistes de la commune qui font, par tournus, ce dépistage dentaire qui est obligatoire. Il se déroule au sein du collège du Rionzi où un cabinet dentaire est mis en place et où tous les enfants scolarisés au Mont sont passés se faire dépister entre septembre et octobre 2021, à l'exception de quelques enfants qui avaient une dérogation ou qui étaient malades mais pour qui il y aura un rattrapage en début d'année 2022.

Une personne passe également dans les classes de 1 à 6P afin de faire un travail pédagogique sur la prophylaxie dentaire.

M. Descloux parle des **travaux qu'il y aura au sein du Mottier B** et tient à tenir chacun informé. Le bâtiment sera fermé pendant deux ans. D'un point de vue énergétique, toute l'enveloppe va être refaite et isolée. Un ajout de 2 étages y sera effectué pour répondre au besoin de classes pour les plus grands. Pour ce faire, un bâtiment provisoire va être créé nommé Mottier G qui sera dans la cour entre le centre sportif et le Mottier D. Les abris à vélos, à motos et un local de rangement seront démontés. A la place, des portes à cabines y seront montées pour les classes et La médiathèque. Ces changements auront un impact sur les élèves et sur les cheminements autour.

5. Transports scolaires

M. Somsky précise qu'aucune famille n'a écrit au SEJL pour se plaindre des transports scolaires alors que les plaintes étaient régulières au début de la législature précédente. Toutefois, trois interpellations ont été publiées sur l'espace public du site internet et il les résume :

« Nos enfants restent trop longtemps dans le bus et notamment pour les enfants qui habitent « aux Planches ». Ces interpellations étaient accompagnées de propositions de prise en charge ou de changement de trajet.

Il rappelle que le transport scolaire au Mont n'est absolument pas obligatoire. Le transport par taxi (pas de frais) pourrait éventuellement devenir obligatoire pour une ou deux familles qui habitent loin mais aucune obligation légale nous oblige à effectuer un transport pour les enfants qui habitent à moins de 2.5 km de leur établissement scolaire. Nous sommes déjà dans du bonus. Il explique que la mobilité est un sujet important et qu'au vu de la croissance démographique, il est important d'organiser un transport collectif pour réduire les problèmes de circulation routière, de pollution, de stress et de sécurité des enfants. Le BPA dit tout le temps que la plus grande source d'insécurité pour les élèves sont les parents avec leur voiture et afin de réduire cette dangerosité et pour une question plus pratique, nous organisons un transport collectif qui fonctionne depuis plusieurs années. Il y aura toujours des insatisfactions surtout pour les parents qui habitent le plus loin.

Voici la réponse qui a été donnée à ces trois interpellations :

Le transport scolaire est un service de prise en charge collectif. De ce fait, il tend à répondre le mieux possible aux besoins du plus grand nombre en tenant compte des multiples contraintes que nous essayons de réduire au maximum pour chacun.

Ainsi, le principe plus loin = trajet plus long répond à une certaine logique d'efficacité inhérente à tout moyen de transport. Tout changement impacterait de nombreux autres usagers. Sur 1100 élèves scolarisés au Mont-sur-Lausanne, 312 enfants profitent actuellement de ce service qui permet notamment de limiter l'impact de la mobilité individuelle et de réduire la circulation sur nos routes. Nous comprenons évidemment la problématique liée au cas de votre fille, néanmoins, votre solution semble difficilement applicable.

Concernant les adaptations d'horaires, celles-ci sont réalisées durant les vacances d'octobre sur la base des retours de terrain des chauffeurs (circulation, travaux, retards, etc.). Ces adaptations servent à corriger les horaires – simulés par ordinateur avant la rentrée scolaire puis testés lors des premières semaines de cours – pour permettre à tous les enfants d'arriver à l'heure en classe. Les temps de trajet ne sont absolument pas impactés par cette correction qui fait uniquement partir certains bus 1 ou 2 minutes plus tôt pour assurer l'arrivée à l'heure à l'école.

Cependant, nous souhaitons préciser que le bus scolaire n'est pas organisé comme un transport

public. Ainsi, les places dans le bus doivent être réservées, avec un arrêt de départ et un collège d'arrivée choisis. Il n'y a donc pas d'arrêts communs avec un horaire défini à l'avance.

Les tournées sont organisées chaque année scolaire différemment en lien avec les inscriptions reçues. Chaque famille reçoit l'horaire personnalisé pour son enfant selon son parcours arrêt du domicile – collège. Ainsi, le transport scolaire n'étant pas en « libre-service », nous ne pouvons pas publier les horaires des tournées.

Chaque enfant inscrit a une place réservée qui lui garantit un siège et une ceinture de sécurité. Certains bus sont actuellement complets. Si des enfants non-inscrits utilisaient la prestation, nous ne pourrions plus garantir la sécurité durant le trajet aux enfants inscrits. Il n'est donc pas possible de modifier les tournées selon l'analyse individuelle de chaque parent puisqu'il s'agit d'un transport collectif dont les tournées sont organisées par le prestataire sur la base des inscriptions.

Cette tâche complexe doit répondre aux besoins de 312 enfants inscrits. Modifier la prise en charge d'un enfant peut apparaître – d'un point de vue individuel – une bonne solution mais a un impact sur le transport de nombreux autres élèves et fera ainsi toujours des déçus. Il est donc indispensable de fonctionner avec le système d'inscription et de planification collective pour assurer la sécurité des enfants dans les bus scolaires.

Comme indiqué par Madame Berger, n'hésitez pas à vous adresser au Conseil d'Établissement si vous avez d'autres interrogations au sujet du transport scolaire ou tout autre thématique.

M. Somsy explique que les horaires sont établis pour la rentrée d'août selon les inscriptions et un affinage des horaires est effectué pendant les vacances d'automne, en fonction de ce qu'a pu observer notre prestataire Carpostal et selon le retour de l'école (retards ou autres). Certains bus ont dû anticiper leur départ mais les temps de parcours ne changent pas. Il souligne que le transport scolaire n'est pas organisé comme un transport public mais comme un transport collectif. Les enfants ne peuvent pas rentrer ou sortir du bus où ils veulent. Les places sont réservées avec une ceinture pour les enfants, selon l'inscription que font les parents. Il n'y a pas d'arrêt commun avec un horaire défini à l'avance. Les tournées sont organisées en fonction des inscriptions qui se font chaque année. Il n'est donc pas possible de modifier les horaires de manière individuelle.

Mme Berger relève que les parents qui inscrivent pour la première fois leur enfant au transport scolaire sont surpris du fonctionnement mis en place.

Elle précise qu'il y a néanmoins plusieurs soucis au niveau du transport scolaire. Après avoir pris connaissance des différents tournus des bus, elle relève que les hypothèses de départ de Carpostal pourraient être améliorées. Les enfants qui habitent à plus de 2.5 km de l'établissement scolaire devrait être prioritaires sur l'organisation du transport, c'est-à-dire que les horaires devraient être établis en fonction d'eux qui habitent plus loin.

Elle donne l'exemple du bus 5 dans lequel un enfant est pris à 7h49 à « Châtifeuillet » et est déposé à 8h08 au Mottier, en sachant que le début des cours commence à 8h30-35. Cela représente plus que les 15-20 min qui doivent être faits, en sachant qu'après ce même bus continue son trajet et qu'il y a des élèves qui sont pris à 8h27 à la Blécherette pour être déposés 2 min après au Rionzi. Il y a un fort décalage entre les deux exemples.

A la pause de midi les enfants qui habitent « Châtifeuillet » arrivent à 12h37 chez eux pour ensuite repartir à 13h16 et ont 40 min sur place. En partant à 13h16, ils sont déposés au Mottier à 13h40 ce qui représente 30 min de transport pour arriver à l'école dans une période où il y a peu de circulation. L'enfant de « Châtifeuillet » arrive à 16h12 à la maison alors que la fin des cours était à 15h35.

Une piste serait d'enlever le nouvel arrêt au chemin de « Fontenay 42 » alors qu'il y a un arrêt à « Fontenaye » à 5 min à pied et ça permettrait de faire gagner quelques minutes aux enfants de « Châtifeuillet ».

L'enfant de « Châtifeuillet » pourrait être pris en premier le matin et en dernier l'après-midi, ainsi ça n'est pas toujours les mêmes qui passent le plus de temps dans le bus. Carpostal ne pourrait-il pas chercher des solutions afin d'optimiser le temps d'attente de tout le monde ? Si une solution n'est pas trouvée ça pourrait encourager les parents à prendre leur voiture et ça n'est pas non plus ce qui est souhaité.

M. Somsky remercie Mme Berger pour ses remarques et propositions et rappelle que la municipalité est à l'écoute et qu'ils font au mieux pour améliorer la situation. Les idées sont les bienvenues et nous les transmettrons à Carpostal afin d'améliorer la situation.

M. Wolters exprime qu'il s'est occupé avec Mme Jaton depuis plusieurs années du transport scolaire avec l'aide d'une personne de Carpostal. Il exprime que les gens qui ont l'habitude de faire des horaires voient tous ces petits détails. Il a également remarqué qu'il y a eu beaucoup de changements au sein de Carpostal et que ça peut donc être des personnes qui ne connaissent pas bien le Mont et les rues. Avoir le regard de personnes qui connaissent bien la commune pourrait être une piste en vue d'amélioration. Il exprime qu'il n'y aura peut-être pas beaucoup d'amélioration à faire mais qu'on ne perd rien à le faire. Mme Jaton pourrait être la personne vers qui nous pourrions nous tourner et lui poser des questions. C'est un travail très complexe.

M. Somsky exprime l'importance des remarques de l'APE. L'idée la plus efficace pour améliorer l'horaire des bus est de rajouter des bus car le nombre de bus n'a pas augmenté depuis plusieurs années, malgré le nombre d'habitants qui augmente. La demande peut être faite au Conseil communal. Il rappelle aussi que « Châtifeuillet » est le hameau le plus excentré de la commune. Il est effectivement difficile de faire arriver les enfants plus vite. L'égalité de traitement ne peut pas se faire de facto car les enfants habitent tous à un nombre de mètres ou km différents de l'établissement et nous ne pouvons pas attendre une égalité de traitement en terme d'horaires à la minute pour chacun. Nous sommes désolés pour les enfants de « Châtifeuillet » mais c'est difficile de trouver une solution parfaite. Avoir un bus qui s'occupe exclusivement de « Châtifeuillet » serait possible mais il souligne que c'est difficile au niveau politique de défendre une telle idée.

Mme Berger : Carpostal pourrait revoir les hypothèses de départ.

M. Somsky exprime que dans l'ensemble il y a de la satisfaction. Il relève que nous n'avons pas augmenté le nombre de bus parce que ça représente un budget de 120 000 CHF annuel pour un nouveau bus. Pour éviter ça, la capacité d'accueil de 2 bus a été augmentée, ce qui peut expliquer que les trajets soient plus longs.

M. Breda : exprime qu'il ne faut pas prendre le sujet de manière individuelle. Il est important de trouver des solutions innovantes comme par exemple des parents qui accompagnent leur enfant à l'école pourraient se mettre à disposition des autres ou accompagner des enfants à vélo.

M. Somsky : Il y a 5 ans, tout le monde pouvait s'inscrire au transport scolaire. Actuellement, jusqu'à 700 m de l'école, les parents ne peuvent plus inscrire leur enfant au transport scolaire. Cette mesure a été accompagnée d'une solution de pédibus qui amène de l'autonomisation aux enfants. Aller à pied avec l'enfant et le laisser ensuite y aller seul (sport-santé). Idée : vélo-bus aussi.

C'est avec une complémentarité d'actions que nous arriverons à répondre aux besoins. Il encourage à ne pas juste choisir la solution de facilité. Promouvoir la marche à pied, promouvoir l'autonomie des enfants et des parents.

M. Descloux exprime qu'au sein de la municipalité ils essayent de faire bouger les lignes comme par exemple le banc-bus qui a été installé entre la route du Jorat et des Planches. Ça n'est pas un moyen de substitution pour un transport scolaire mais les choses bougent. Au niveau historique, entre le Mottier A et le B, il y avait un immense parking à vélo qui était très plein et il y a eu des changements sociétaux comme par exemple plus de circulations donc plus dangereux et là aussi un travail est effectué avec l'urbanisme pour rendre les choses plus attractives avec d'autres modes de transport. Il encourage à avoir un œil plus critique sur la situation du transport scolaire en terme d'algorithme au niveau de la planification. Nous avons un système assez rigide actuellement qui est une inscription annuelle alors que selon la saison, des enfants seraient peut-être plus enclins à aller à pied ou à vélo ce qui bloque peut-être certains créneaux.

Mme Berger exprime que la solution n'est peut-être pas d'augmenter les bus mais le but est de faciliter la vie à ceux qui habitent loin. Une solution serait d'augmenter la limite de prise en charge du bus scolaire des enfants qui habitent à 700 m à 800 m voire 900 m par exemple et ça limiterait le temps dans le bus pour ceux qui en ont vraiment besoin. Il y a peut-être des quartiers qui se prêtent plus au vélo ou à la marche que d'autres au niveau de la sécurité (trottoirs ou autres). Elle encourage à utiliser les connaissances de la commune de Mme Jaton afin de trouver d'autres solutions.

M. Somsy précise que des solutions ont déjà été trouvées dans le sens de sa proposition, en fonction des plaintes ou du retour des parents.

M. Wolters propose d'encourager les parents à inscrire les enfants au réfectoire ce qui permettra de raccourcir le temps de transport de certains.

M. Somsy intervient et précise que la capacité d'accueil à midi devient réduite.

M. Merzaghi exprime qu'il a pris connaissance des plans qui indiquent les cheminements piétonniers et sécurisés et qu'il a été surpris de découvrir que chaque chemin est défini comme un chemin sécurisé. Une réflexion de fond devrait avoir lieu afin de définir quels chemins seraient réellement sécurisés. Quant à lui, le chemin du côté « Route des Martines » n'est pas sécurisé et il ne laisserait pas sa fille y aller seule. Il propose de canaliser des zones vraiment sécurisées avec la présence de parents aux croisements afin de sécuriser davantage le parcours des enfants.

M. Somsy précise qu'effectivement il y a une réflexion en cours car la situation n'est pas satisfaisante.

Mme Roulet propose davantage de routes à 30 km/h toute la journée.

6 Communications de la direction

M. Wolters :

- Depuis le début de cette année scolaire, **une éducatrice a été engagée** à 35% et passera prochainement à 50% (le budget a été accepté) pour l'établissement. C'est quant à lui une très bonne nouvelle
- Réactivation de **l'école à Berne**, projet d'envoyer les classes à Berne sur plusieurs jours pour avoir l'occasion de faire un vrai travail parlementaire au niveau du conseil national. Les élèves sont ensuite amenés à défendre ensuite pendant une journée des projets qu'ils auront construits au parlement avec des invités. C'est un très beau projet qui a été initié il y a quelques années déjà par un des enseignants et qui continue.
- Le **Conseil des élèves sera invité** à venir rencontrer le Conseil d'établissement. Mme Cibert Prod'hom anime ce conseil des élèves et M. Wolters souligne l'efficacité de ce conseil grâce à son travail.
- Il encourage les membres du Conseil d'établissement à lui faire remonter **toute envie de présentation ou toute question**. Lors de la législature précédente, des invités venaient faire des présentations en lien avec les écoles ou le parascolaire.
- **Etat sanitaire :**
- Les cas remontent, et le cycle 2 (5-8) est beaucoup touché et énormément d'élèves sont testés positifs, la courbe a plus que doublé. La volonté du Conseil d'état et du médecin cantonal n'est pas de fermer les classes. Toutefois, dès qu'il y a deux situations d'élèves positifs dans une classe dans un espace de 5 jours des autotests sont distribués à toute la classe qui doit se tester le soir en rentrant à la maison. Les cas positifs doivent aller faire un deuxième test PCR pour annoncer au médecin cantonal les cas positifs. Dès 4 élèves absents pour maladie, une campagne d'autotests est faite dans la classe.
- Tous les enseignants de la 1P à la 11 S doivent porter le masque en continu devant la classe.
- Les élèves de 7-8 doivent également porter le masque.

- Des masques ont été distribués par l'école mais les parents devront ensuite s'en procurer pour leurs enfants.
- Tous les AGAPES, joutes sportives, veillées de Noël, soirées d'information ou spectacles et expositions sont annulés. Plus de partage de nourriture. Les mélanges de classes sont évités.
- En cas de « cluster » en 5-6, il serait aussi demandé aux élèves de porter le masque mais tout ceci est géré par le médecin cantonal.
- Les camps de skis sont maintenus mais il faudra voir l'évolution au fur et à mesure.
- Il espère pouvoir garder les voyages d'études dont celui à l'île d'Yeu qui a été déplacé au mois de juin. Il faut attendre de voir si la France demandera le vaccin pour les enfants.
- Ecole à distance : Les outils sont là mais nous n'espérons pas que ça ait lieu. Grande organisation et beaucoup de travail. Nous n'avons eu que 6 semaines de fermeture et ça a été une grande chance.
- Les enseignants ont chacun un projet pour les élèves de 10^e. Par exemple, 2-3 nuitées pour un mini camp de neige (ski, raquettes, patin, autres). Tous les 10^e ont un projet et nous espérons qu'il se réalisera.

7 Divers :

M. Wolters : propose d'initier la commission liée aux horaires avant la prochaine séance du Conseil d'établissement. **M. Somsy** propose de lier les horaires aux transports scolaires. Un premier travail d'élagage avec le prestataire Carpostal, M. von Arx ainsi que la commission serait bienvenu.

M. Wolters propose deux pistes :

- Visiter le centre Lavaux à Chexbres qui pourraient aider dans cette réflexion.
- Intervention lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement du directeur d'Oron, M. Jean-François Détraz, qui va faire débiter tout prochainement un tout nouveau système avec l'arrivée d'un nouvel horaire (continu). Son avis serait intéressant. **L'inviter au prochain Conseil d'établissement.**

M. Somsy précise que la commission en lien avec les horaires peut se réunir autant de fois qu'elle le souhaite en plus du Conseil d'établissement.

Les personnes suivantes sont intéressées à intégrer la commission liée aux horaires :

- Mme Cibert Prod'hom
- Mme Berger
- Mme Hilty
- M. Wolters (propose des documents pour commencer à discuter).
- Yvan von Arx -> proposition de M. Somsy

Les prochaines séances sont fixées aux jeudis 24 mars et au 2 juin à 20h00.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h30.

Le président :



P. Somsy

La secrétaire :



K. Deriaz